



Opération de Développement Rural – Stavelot

Compte rendu de la CLDR 5 - 28/11/23

Présences :

Représentants de la population			
ARNOULD Philippe	A	JEANFILS Pierre	A
BARTHOLEYNS André	P	KLEIN Stephan	A
BLAISE Martine	P	KREUSCH Caroline	A
BOUHY Gaël	E	LANGER Clément	A
BRIOL Alain	P	LEGROS André	A
COLLIN Frédéric	P	LEJOLY Arlette	E
DELHASSE Sophie	A	LEMAIRE Jean	A
DOUMONT Anne-Catherine	A	MAGERMANS Charline	A
DUMOULIN Luc	A	MARIN Stéphane	P
FILI W. Angela	P	MATHIEU Pol	P
FINCK Sébastien	P	MATHONET Véronique	P
GAZZARD Aurélie	E	MEYER Jocelyne	A
GEORGES Benoît	P	MICHEL Benoît	E
GERARD André	A	MICHEL Laurence	P
GERLACH Marianne	E	MOMMER Hélène	A
GODARD Jeanine	E	NEYS Louis	A
GONAY Raphaël	E	PIROTTE Jacqueline	Démission
HAC Jean-Bastien	A	RENSONNET Sophie	P
HAUGLUSTAINE Jacques	E	STARCK Sébastien	A
HURLET Catherine	E	VAN DEN BOOGAARD Alwin	Démission
Représentants politiques			
RENTMEISTER Nathalie	P	LEBRUN Fabrice	P
KOCKELMANN Raymond	P	SERVAIS Jean-Marc	P
CRASSON Philippe	P		

Pour la FRW : Bertrand LECLoux et Sarah PIRONT, agents de développement.

Pour les Bureaux d'études : Pierre Poncelet

Total : 17 présents (P) ; 9 excusés (E) ; 17 absents (A)



Ordre du jour :

- 1) **Accueil – présentation de l'ordre du jour**
 - 2) **Validation des objectifs**
 - 3) **Analyse du pré-tri des projets de la CLDR**
 - 4) **Suites – Questionnaire Google Form**
 - 5) **Divers**
 - 6) **Agenda**
-

1) Accueil – présentation de l'ordre du jour

Le compte rendu du 24 octobre 2023 est approuvé.

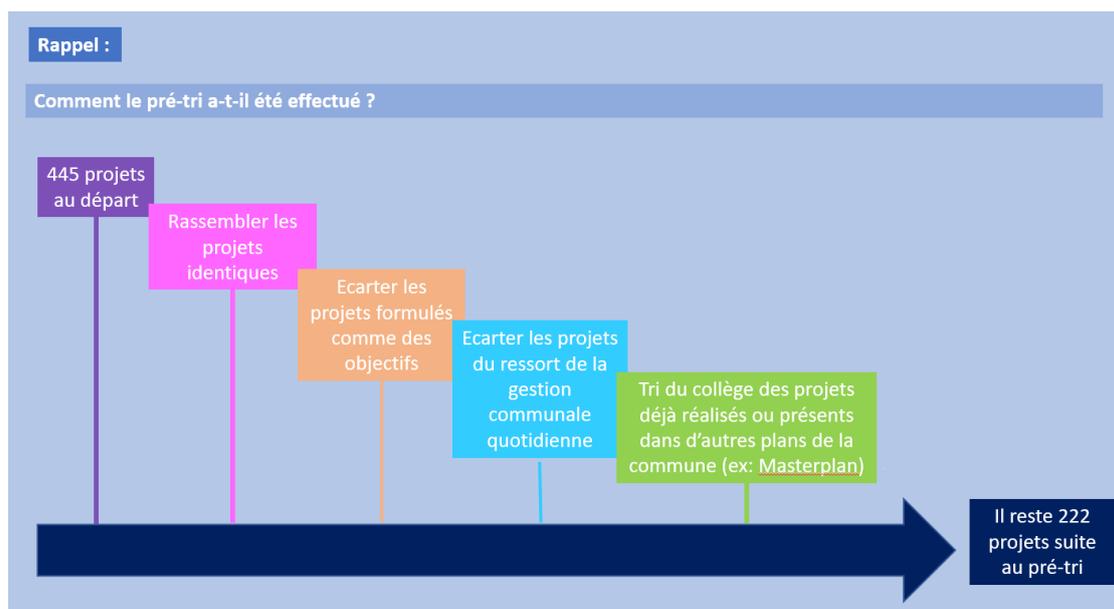
2) Validation des objectifs

La stratégie est approuvée.

- 💡 Un membre de la CLDR demande à quoi correspondent les flèches fines présentes sur le « diagramme » de la stratégie ?
 - 👉 Il s'agit d'autres liens pouvant être fait entre un sous-objectif et un objectif.

3) Analyse du pré-tri des projets de la CLDR

La FRW explique comment le pré-tri a été effectué.

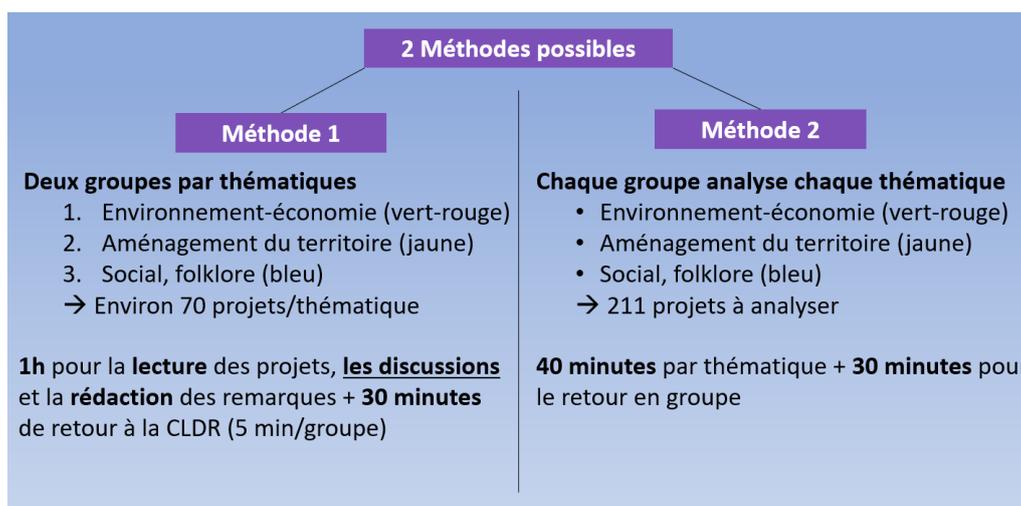




Habituellement, le nombre de projets final tourne autour des 50 projets. Il va encore falloir bien réduire la liste finale. Nous avons volontairement laissé des projets qui pourraient être regroupés afin que ce soient les membres de la CLDR qui prennent ces décisions.

Durant la CLDR, il est demandé aux membres de valider le pré-tri et de faire des remarques sur les projets écartés. Pour se faire, les membres sont répartis en trois groupes, avec à chaque table des élus pouvant répondre aux questions du groupe concernant le pré-tri.

Deux méthodes sont proposées pour passer en revue les projets écartés :



La CLDR vote et la majorité souhaite utiliser la méthode 2.

Question de la CLDR : Comment rendre un projet formulé comme un objectif (**saumon** dans le pré-tri) « valable » ?

Réponse de la FRW : Pour que l'objectif soit repris comme projet, il faut y intégrer du concret. Par exemple : Le projet « préserver la faune et la flore ». Si on veut en faire un projet valable, il aurait par exemple fallu noter : « préserver la faune et la flore en semant des plantes mellifères sur les parcelles communales ». Là, on aurait pu mettre sur pied un groupe de travail pour réfléchir où planter ces fleurs/arbres mellifères ; le projet aurait été recevable.

Avis de la CLDR sur la première partie du pré-tri

Thèmes abordés : agriculture, énergie, environnement, emploi/économie, tourisme, convivialité, culture/folklore et services à la population

Groupe 1 :

1. **Installer des bulles à verre à Rivage** : Contact avec Idelux possible pour la commune ?
22. **Préserver la source de Francheville / Garder l'indépendance de la source d'eau d'origine pour Francheville** :
 - 🗨️ Pourquoi c'est un objectif et pas un projet ?
 - 👉 Il nous semblait que cet item relevait plus de l'objectif.



→ **Il est décidé de conserver ce projet.** Il sera redébatu lors des GT thématiques.

- 268. Limiter les maisons/gîtes de vacances, logements touristiques (à 20% du village) :**
Selon nous, ce projet est du ressort de la gestion communale quotidienne. C'est aux élus communaux à prendre des mesures qui limiteraient les nuisances liées aux gîtes. Ce genre de projet n'est jamais abordé dans un PCDR
- 274. Améliorer le balisage et l'entretien des promenades :** le groupe se demande pourquoi il a été écarté. Baliser et entretenir, c'est du ressort de la commune, mais créer de nouvelles promenades peut-être du ressort de la CLDR ou d'un GT. D'autres projets ont été formulés en ce sens et sont dans la liste des projets retenus.
- 317. Mener une réflexion sur la salle :** a été formulé comme un objectif. Le groupe 1 se demande pourquoi ce projet va être retiré. Ce projet a été proposé à Amermont et concerne sûrement la salle d'Amermont. **Ce projet sera donc remis dans les projets définitifs en précisant qu'il s'agit de la salle d'Amermont.**

Groupe 2 :

1. + 4. + 6. **Bulles à verre à Rivage + Ramassage papiers-cartons 1x/mois + augmenter la fréquence du passage des encombrants sans devoir en faire la demande au préalable :** ce n'est pas fait mais est-ce que ça peut être fait par la commune ? L'argument de la gestion communale est accepté par le groupe.
17. **Plus d'espaces verts dans la Ville de Stavelot/un beau parc arboré dans le centre de Stavelot :**
Nathalie Rentmeister rappelle que 10 ZACC vont être préservées comme c'est prévu dans le Master Plan. La FRW préfère que l'on concentre la réflexion sur des projets qui n'ont pas été réfléchis dans le cadre du Master Plan
22. **Préserver la source de Francheville :** que veut dire source ? Explication d'un membre du collège : Francheville est un des rares village qui est indépendant de la SWDE (société wallonne des eaux), c'est à préserver. Un groupe de travail peut être constitué mais aura-t-il du poids face à la SWDE ? La CLDR pourrait trouver des solutions pour trouver d'autres façons d'utiliser l'eau de la source si la SWDE impose le raccordement au réseau d'eau. **Ce projet sera remis dans la liste des projets retenus et débattus en GT thématique.**
62. **Revoir le projet éolien de Ster :** le permis du projet éolien est-il octroyé ? Oui, les entrepreneurs peuvent commencer la construction même si Natagora a introduit un recours. Cependant, l'entrepreneur reste prudent et préfère attendre le résultat du recours pour commencer les travaux. Le Collège se prononcera contre tout nouveau projet éolien jusqu'aux prochaines élections. Après celles-ci, il faudra voir si la majorité actuelle est reconduite. D'autres demandes ont été introduites auprès de la commune mais n'ont pas reçu l'approbation du Collège.



239. **Restimuler quelques commerces typiques en Rue Neuve** : Les membres du sous-groupe sont d'avis de restimuler le commerce sur toute la commune, pas juste en rue Neuve. D'autres projets retenus vont dans ce sens.

268. **Limiter les maisons de vacance et les gîtes** : Selon les membres du sous-groupe, il est important qu'on ne dépasse pas les 20% par rapport aux habitants du village.

274. + 280. + 307. **Améliorer le balisage et l'entretien des promenades + réparer les passerelles abimées et sur les tracés de balades balisées + nettoyer le triangle communal (Francheville) et y installer un banc** : ces projets sont à garder car ils pourraient être développés d'avantage, notamment en incluant la population et les écoles dans ces trois projets.

277 : **Organiser la cohabitation entre village et Circuit de manière positive** : inviter les habitants à l'intérieur du circuit est une idée. Un membre du collège précise qu'il est prévu d'inviter la CLDR au circuit pour une future réunion.

Groupe 3 :

284. **Restaurer le canotage de la plage de Challes** : Pas assez de parking pour pouvoir en faire un vrai pôle touristique. La plage de Challes n'apporte pas grand-chose pour l'instant, il faudrait repenser ça. Le projet est finalement conservé et sera débattu en GT thématique.

Thème convivialité - les salles de village : les salles font partie de l'entité de Stavelot et étaient caractéristiques de la commune car tous les villages ont une salle, ce qui permet une vie sociale importante. Or, les salles commencent à avoir des difficultés financières. Quand d'autres salles feront concurrence, ces difficultés seront amplifiées. Il faudrait impliquer la CLDR dans la gestion des salles communales.

4) Suites – Questionnaire Google Form

Les questionnaires Google Form liés aux trois thématiques du pré-tri déjà passées en revue par la CLDR vont être mis en ligne avant la prochaine CLDR. La date n'est pas encore confirmée.

5) Divers

Fabrice Lebrun n'a pas reçu la convocation. La FRW s'en excuse et va revoir sa liste d'envoi.

Erreur dans l'adresse mail de monsieur Bartholeyns. Changer le « .fr » en « .be ».



Agenda

La prochaine CLDR aura lieu le 23 janvier 2024 à la salle de Francorchamps.